  Monsieur le Ministre,

Je suis psychomotricien(ne) à…. Je travaille auprès de ….(population à préciser).

**La psychomotricité, reconnue par l’Académie de Médecine, et exercée par 10 000 psychomotriciens**, assure un rôle essentiel dans les grands plans de santé publique actuels:

            La santé mentale : autisme, psychiatrie,…

            La gériatrie : Alzheimer, soins palliatifs,…

            Les troubles des apprentissages : dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, TDAH,…

           La prise en charge de la douleur.

Or, **la connaissance des besoins de santé et nos pratiques ont considérablement évolué**. Il est indispensable que les contenus de formation et les champs d’intervention de notre profession soient actualisés et articulés en **cohérence avec ceux des autres professions de santé qui évoluent aussi.** Comme pour ces professions, ceci implique de repenser une formation des psychomotriciens aboutissant en 5 ans sur un diplôme du grade Master et un processus de valorisation des acquis de l’expérience pour les psychomotriciens en activité.

Ce processus, que nous réclamons avec force, est indispensable pour que le soin psychomoteur continue de se moderniser afin de **mieux répondre aux exigences de la HAS**  et au nécessaire **développement de pratique de soin basée sur la preuve,** au travers de la recherche notamment.

**Il est impossible que les Psychomotriciens soient les 10 000 oubliés de la réingénierie des Professions de Santé** en France. Ou, pire, de laisser s’ouvrir encore plus le champ à des professions dont les diplômes ou compétences ne sont pas reconnus ni contrôlés et qui, de plus en plus, exercent dans nos domaines tels les troubles des apprentissages, le graphisme et la relaxation…

Je devais manifester à Paris le 27 novembre dernier, parmi des psychomotriciens venus de toute la France, pour réclamer la reprise des travaux de réingénierie de notre profession.

Les attentats du 13 novembre nous ont amené à annuler cette manifestation. Nous nous associons à la tristesse qui a envahi notre pays et nos pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles et à leurs proches qui sont dans la douleur.

Cependant, la **nécessité demeure de poursuivre l’effort de développement de soins psychomoteurs de qualité**.

**C’est pourquoi je me tourne vers vous Mr le Ministre, ancien député de Seine maritime ayant longtemps œuvré pour notre région, et vous demande de bien vouloir user de votre influence auprès de Mme La Ministre de la Santé et de M. Le Secrétaire d’Etat à l’Enseignement Supérieur et à la Recherche, afin qu’ils acceptent de recevoir personnellement une délégation de représentants de la profession,**tout comme cela a été naturellement fait avec nos collègues des autres professions de santé**.**

**Il est plus que temps que les travaux de réingénierie reprennent pour notre profession.**

Le refus de dialogue reflète une ignorance inacceptable de notre métier, mais surtout des besoins de santé de tous nos concitoyens qui chaque jour bénéficient de nos soins.

Je vous remercie de bien vouloir nous appuyer dans cette démarche et vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma très haute considération.